Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212202436-20260709-64_2026D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de PLUSQUELLEC

Séance du 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à, vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Ludovic GUENEGOU, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	15
Votants	15

Date de la convocation : 3 juillet 2026
Date d'affichage : 3 juillet 2026

Étaient présents : GUENEGOU Ludovic, LE MADEC Serge, JEGOU Christelle, LE MAOUT Christophe, SINCLAIR Catherine, LAGATTU Valérie, LOZAC'H Christophe, TOSSER Yvanne, NOHAÏC Thierry, LE GUYADER Myriam, LEGARDEUR Audrey, AUFFRET Pierre, LE CREFF Ronan, LE MANAC'H Lénaïg, GUEZENNEC Maxime ;

Membre excusée : /

Membres non excusés : /

Procuration : /

Madame Christelle JÉGOU a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 64/2026 :
Rapport annuel 2025 du SMITRED Ouest d'Armor

Monsieur le Maire présente la synthèse du rapport annuel 2025 du SMITRED Ouest d'Armor.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **PREND acte de la synthèse du rapport annuel 2025 du SMITRED Ouest d'Armor.**

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ludovic GUENEGOU

La secrétaire de séance,
Christelle JÉGOU